

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 15 décembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 08/12/2023

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Catherine SONZOGNI

Représentés : Christian BIES par Olivier ROUBICHON-OURADOU, Catherine COMBES par Jean ARCAS, Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Jean-Louis LAFAURIE par Mariette COMBES, Sylvie TOLUAFÉ par Olivier ROUBICHON-OURADOU

Présents non votants : Patrick CABROL

Excusés : Josian CABROL, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 17 novembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le DIX SEPT NOVEMBRE à 14 h, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Présents : J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), C.BIÈS (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), L.BRUNET (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), M.COMBES (CdC Grand Orb), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), A.IMBERT (Conseil Départemental), K.MESQUIDA (Conseil départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), MP.PONS (Conseil Départemental), O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb), S.SAUR (Conseil départemental), J.SOULIGNAC (CdC Du Minervois au Caroux), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), A.MOULY (CdC Du Minervois au Caroux), S.TOLUAFÉ (CdC Grand Orb).

Représentés : C.COMBES (CdC Sud Hérault) par L.BRUNET, E.DAUZAT (CdC Sud Hérault) par MP.PONS, JL.FALIP (Conseil Départemental) par J.ARCAS, P.MATHIEU (CdC Grand Orb) par O.ROUBICHON-OURADOU.

Excusés : JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), T.CAZALS (CdC Sud Hérault), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.VIDAL (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), O.BARTHELEMY (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 h en rappelant les réunions les plus importantes qui se sont tenues depuis le dernier Comité syndical :

- 1 Bureau s'est tenu préparatoire au Comité syndical le 17 octobre dernier à Cessenon-sur-Orb.
- Quatre comités de pilotage se sont tenus depuis le dernier Comité syndical du 11 juillet.

En septembre

- Comité de pilotage PIG à Magalas

- Comité de pilotage Pays d'art et d'histoire à Prades-sur-Vernazobre.

En octobre

- Comité de pilotage Approches Territoriales Intégrées à Cessenon-sur-Orb
- Comité de pilotage Contrat Local de Santé à Saint-Chinian.

Par ailleurs, des **Comités de pilotage d'actions spécifiques et opérations diverses** ont pu se tenir notamment :

- Sur le Guichet Renov'Occitanie en visioconférence
- Sur le Conseil en Énergie Partagé en visioconférence
- Sur la mobilité à Bédarieux
- Assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale à Murviel-les-Béziers
- Comité des élus du Grand Site à La Caunette
- Colloque Qualité de vie à Saint-Pons de Thomières
- Clôture du Défi Foyers à Alimentation Positive à Olargues
- Journée d'étude pour les musées du territoire à Saint-Pons de Thomières
- 2 conférences de Karyn ORENGO sur les moulins hydrauliques à Gabian et « Le cagarol d'Aigne : morphologie d'un village minervois fortifié » à Siran
- La rencontre avec le directeur régional de la santé, M. PARDELL à Cessenon-sur-Orb
- Rencontre avec le DRAC Occitanie à Montpellier.

L'ordre du jour est abordé :

2023-17-11-01 **Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 11 juillet 2023, rapport présenté par Jean ARCAS** : le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2023-17-11-02 **Décision modificative n° 6, rapport présenté par Jean ARCAS** : afin de procéder au réajustement des comptes en fonctionnement le Comité syndical autorise à l'unanimité le Président au transfert à hauteur de 5 000 €.

2023-17-11-03 **Décision modificative n° 7, rapport présenté par Jean ARCAS** : afin de procéder au réajustement des comptes en fonctionnement ? le Comité syndical autorise à l'unanimité le Président au transfert à hauteur de 6 679 €.

2023-17-11-04 **Ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean ARCAS** : le Comité syndical valide à l'unanimité une ligne supplémentaire de trésorerie à hauteur de 300 000 € auprès du Crédit agricole.

2023-17-11-05 **Santé : Assistance à maîtrise d'ouvrage Conseil Local de Santé Mentale, rapport présenté par Martine GIL** : afin de réaliser deux actions spécifiques (Création d'une exposition photographique itinérante visant à lever les représentations en santé mentale et l'organisation d'une rencontre interprofessionnelle visant à favoriser l'inter connaissance des acteurs impliqués dans le champ de la santé mentale, afin de mieux accompagner et prendre en charge les personnes), le Pays se propose de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces réalisations. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette proposition.

2023-17-11-06 **Développement durable : Appel à Manifestation d'Intérêt « Adapter son territoire au changement climatique, rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : le Pays a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Adapter son territoire au changement climatique » qui propose une assistance à maîtrise d'ouvrage via l'accompagnement de l'ADEME et d'un prestataire. Ce projet requiert aussi la mobilisation du chargé de mission DDTE équivalent à 0.25 ETP sur une période de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2024. Le budget prévisionnel est évalué à 45 750 €. Les recettes prévisionnelles attendues sollicitent l'ADEME à hauteur de 22 875 € et l'Agence de l'eau pour 9 150 €. Le solde sera porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 13 725 €. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette opération et son plan de financement.

2023-17-11-07 **Patrimoine : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la culture pour le Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est

engagé à créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) afin d'offrir une vue globale du territoire, une synthèse du Pays d'art et d'histoire. Pour s'adapter aux caractéristiques du territoire et prendre en compte l'ensemble des équipements déjà présents, le CIAP est envisagé comme un dispositif territorial **multisites**. L'objectif est d'éviter une polarisation trop forte sur un lieu unique, d'irriguer l'ensemble du territoire et de créer un maillage territorial entre différents sites d'interprétation et lieu ressources. Ce concept de CIAP en réseau prévoit une articulation entre une **tête de réseau**, des **relais** et des **parcours**. Le projet présenté est donc l'aboutissement d'**études** et de **consultations**, rendues nécessaires par l'ampleur du programme et les nombreux partenaires réunis autour du projet. Le plan de financement prévisionnel d'investissement s'élève à 483 000 € HT pour lequel les cofinancements suivants seraient sollicités : l'État à hauteur de 100 000 €, la Région à hauteur de 50 000 €, le Département à hauteur de 50 000 €, l'Europe via les fonds FEDER/ATI à hauteur de 186 400 €. Le solde de 96 600 € représente l'autofinancement et serait porté par le Pays. Le Comité syndical valide le plan de financement proposé.

2023-17-11-08 Démarche Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : candidature au label Grand Site de France – Compte rendu de la visite de la chargée de mission Grands Sites de France (GSF) du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) du 30 mars 2023, rapport présenté par Jean ARCAS : le Président fait lecture du compte rendu d'Isabelle POULET suite à sa visite sur le Grand Site qui mentionne les étapes nécessaires et préalables à l'élaboration du dossier de candidature au label Grand Site de France. Le Comité syndical prend acte de cette information.

2023-17-11-09 Démarche Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : demandes de subvention auprès de la DREAL Occitanie pour 3 opérations, rapport présenté par Jean ARCAS : la première opération portera sur la poursuite de l'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site (année 3). Il s'agira de poursuivre la mission de conseil mise en place sur le Grand Site, pour la 3^{ème} année consécutive afin d'accompagner la conception de projets de qualité tant sur le plan architectural que paysager portés par des pétitionnaires publics et privés. Le coût prévisionnel de cette opération, qui inclut la rémunération de la prestation intellectuelle de professionnels, s'élève à 21 600,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités à hauteur de 10 000 € pour l'État et de 6 480 € pour les autres cofinanciers. L'autofinancement de 4 320 € sera porté par le Pays. La deuxième opération portera sur la mise en place d'un Observatoire Photographique des Paysages (OPP). Cet outil devra se faire en tenant compte de l'outil OPP déjà mis en place par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc à son échelle, en tenant compte des préconisations faites par le RGSF pour les OPP de Grands Sites de France. Le coût prévisionnel de cette opération, qui inclut la rémunération de la prestation intellectuelle d'un professionnel, s'élève à 47 000,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités à hauteur de 32 000 € pour l'État et de 5 600 € pour les autres cofinanciers. L'autofinancement de 9 400 € sera porté par le Pays. La troisième opération portera sur la mission d'accompagnement à la communication pour la candidature au label Grand Site de France (GSF). Dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'actions de communication, il s'agira notamment de réaliser une mission photos, permettant de disposer d'une base de données dédiée au Grand Site, de réaliser quelques petits films de présentation (avec paroles d'acteurs) pouvant être mis en ligne. Cette mission d'accompagnement à la communication pour la candidature au label GSF sera lancée dès que possible, et fera appel, après appel d'offres, à un professionnel, issu du milieu libéral, dans le cadre d'une prestation de service rémunérée. Le coût prévisionnel de cette opération, qui inclut la rémunération de la prestation intellectuelle d'une agence de communication, s'élève à 15 000,00 € TTC pour lequel le cofinancement suivant est sollicité à hauteur de 10 000 € pour l'État. L'autofinancement de 5 000 € sera porté par le Syndicat mixte. Le Comité syndical valide à l'unanimité la mise en œuvre des opérations et les plans de financement prévisionnel pour l'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site (année 3), pour l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP), pour la réalisation d'un plan de communication dédié à la candidature au label Grand Site de France.

2023-17-11-10 Politiques contractuelles : Gestion de fin de programme LEADER 2014-2020, rapport présenté par Francis BOUTES : dans le cadre du programme FEADER LEADER 2014-2020, le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles sollicite des crédits d'assistance technique pour assurer le travail de fin de gestion du programme du 1^{er} janvier au 31 octobre 2024 évalués à 40 394,68 €, comprenant les frais salariaux bruts chargés des deux agents (maximum 50 %) ainsi que de frais généraux (15 % des frais salariaux) pour lesquels 31 315,73 €

sont sollicités auprès de l'Union Européenne. Le solde de 8 078,94 € représente l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le Comité syndical valide cette opération à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.